

## Comparaison des mss CB et du ms. P de la version longue d' *Athis et Prophlias*

La version longue du roman d' *Athis et Prophlias* est contenue dans six manuscrits complets dont trois sont à la BnF (*A*, BnF 375), aux traits picards fortement marqués, daté des années 1289-1317, *B* (BnF 793 c. 1280-1300) et *C* (BnF 794, c. 1220-30) et les trois autres respectivement à Stockholm (*St*), à Londres (*L*) et à Saint Pétersbourg (*P*). Un manuscrit presque complet conservé au Vatican (*V*) est le plus ancien ; il date du début du XIII<sup>e</sup> siècle mais il présente une lacune au début : il commence avec les vers 1433-34 édités par Hilka et se termine une douzaine de vers avant la fin. Ces six manuscrits complets s'accompagnent d'un certain nombre de fragment dont l'un récemment découvert portant le sigle *r*.

Deux chercheurs américains<sup>1</sup> ont revu tous les manuscrits et en ont proposé un *stemma* dans lequel les mss *C*, *B* et *P* constituent un ensemble appelé « Champagne-Bourgogne ». C'est, après *V*, le manuscrit le plus ancien ; c'est le manuscrit connu sous le nom de « copie de Guiot », qui contient en particulier les romans de Chrétien de Troyes, mais aussi le *Brut* de Wace. Il sert de ms. de base à l'édition Hilka parue à partir de 1909. Je vais m'intéresser ici à ce manuscrit ainsi qu'au ms. *B*, qui présente des leçons proches, quoique parfois erronées, pour les comparer au ms. *P*. Ce dernier est en effet postérieur aux autres. Il est daté du début du XV<sup>e</sup> siècle grâce aux enluminures qu'il contient et qui sont attribuées à un artiste actif avant 1405 ; il a été copié pour Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

Le ms. *B* et le ms. *P* entretiennent des liens ; ils présentent tous deux des insertions importantes et leur comparaison a fait dire aux chercheurs américains qui les ont étudiés d'un point de vue codicologique que *B* a dû servir de base à la copie de *P*. Le ms. *P* est bourguignon, il appartenait à la bibliothèque de Jean sans Peur et de Philippe le Bon, où il voisinait (entre 1420 et 1467) avec le manuscrit *B*. Le texte d' *Athis* y était à l'origine couplé avec la *Panthère d'amour* de Nicole de Margival, mais il en est aujourd'hui séparé.

---

<sup>1</sup> Richard and Mary Rouse, « The crusade as context: the manuscripts of *Athis et Prophlias* », *Courtly arts and the art of courtliness*, selected papers from the eleventh Triennial Congress of the International Courtly Literature Society, edited by Keith Busby and Christopher Kleinhenz, D.S.Brewer, 2006, p. 49-102 (avec la photographie du fragment *r*). Le *stemma* se trouve p. 97. Voir en annexe à la fin du texte.

Ce qui m'intéresse ici c'est de confronter ces deux manuscrits en reprenant l'hypothèse que *P* est non seulement une copie (ce qu'il est certes en bien des points où le texte ne diverge pas de façon marquée du groupe *C/B*) mais qu'il présente dans certains cas une véritable réécriture du texte qui correspond, c'est mon hypothèse de travail, à la prise en compte de l'évolution de la langue, en particulier, dans la perspective qui nous préoccupe aujourd'hui, de la syntaxe et du lexique. Le copiste n'est pas allé jusqu'à une mise en prose, mais il refont assez profondément le texte dans un certain nombre de passages, en particulier par un travail sur la versification.

Il s'agit d'un travail en cours pour lequel je vais m'intéresser à un moment particulièrement réécrit, le prologue du roman, en l'occurrence à la fois le prologue proprement dit, où celui qui se nomme « Alexandre » annonce son projet, et le « prologue historique », l'histoire de la fondation de Rome par Romulus et Rémus.

On trouvera en annexe le texte de *C* édité par Hilka, avec les variantes éventuelles de *B* signalées dans l'apparat critique (mais les deux textes sont proches) ainsi que le texte de *P* publié par Hilka à la fin de son tome II. Le grand nombre des différences a conduit Hilka à donner le texte de *P* à la fin de son édition, car elles auraient alourdi son apparat critique de bas de page.

Commençons par quelques remarques graphiques et morphologiques sur *P*, qui tiennent à la date du texte :

– graphie *ou* pour marquer le son [u], fermeture de o initial ou entravé : *ouyés 7/oez, vould* (absent de *C*), *entour 36 vs antor 30, pourpensa 48*. On notera cependant *coronnés 52*.

– la graphie du son [ã] est intéressante car elle témoigne d'un retour quasi systématique à l'étymon latin : *vent vs vanz, exemples vs essanples*. Cette remarque sur la relatinisation se retrouvera au niveau du vocabulaire. Elle touche aussi les mots absents du ms. de base comme *entendre, comment, penseront, aventure*.

– de même les géminées sont restituées, d'où *homme 1 vs home 18, 24 ou nommee* mais cette gémination s'étend à *Romme* contre l'étymon.

– y qui, dans *C*, est réservé à *Troye* apparaît ici en fin de mot *roy/roy 49-50, duy 40* et pour les adverbes : y systématiquement (*li 27*) mais aussi *cy 68* et à l'initiale dans *yci 17*.

– la relatinisation apparaît aussi dans l'usage du *x* remplaçant –ss– à l'intérieur du mot : *essanples, essil* deviennent *exemples et exil*.

– le *l* antéconsonantique est conservé, en particulier devant *x =s* final : *ceulx, oiseaulx* ou devant –t : *vould*, mais on notera la graphie *autres 21*.

En morphologie, on notera la fin de la déclinaison : *li uns* 32 devient *l'un* 39 ; voir aussi : *les y amena par mer/ung vent merveilleux et amer*, d'où la graphie *ung* pour l'article indéfini ; les épiciens sont en partie refaits : ainsi *a fin tele* 4, *tele renommee* 20, mais *grant* reste bien présent : pour une occurrence de *grandes richetez* 18, on a *grant chose* (conservé jusqu'au FM), *grant desconfiture*, *grant guerre* (où *grant* remplace *fort*) ; enfin on notera la réduction des P6 palatalisées de ps : *commencerent/avancerent*, la présence systématique de –t en P3 du verbe *estre (fut)*, mais le maintien des ps sigmatiques *fist* 80, *conquist* 83 et du ps de *voloir voult* 8.

Je vais maintenant m'intéresser davantage aux faits de syntaxe, de versification et de vocabulaire qui me semblent ici liés.

Une comparaison, même superficielle, des deux textes permet de constater que *P* constitue une amplification de *B/C*. Les vers 1-8 correspondent aux v. 1-12, les vers 9-16 aux v. 13-22 et il en est de même ensuite. Or cette amplification, si elle est due en partie aux modifications de la syntaxe, tient surtout à un usage nouveau du vocabulaire et en particulier à la présence très fréquente de doublets synonymiques :

– *saiges de sapience* devient *bien fondé en science* et *garni de bonne conscience*.

– *esprendre s'escience* devient *semmer et esprendre son sens* : la vieille métaphore du semeur et de la diffusion de ce que les textes appellent *sapience*, *savoir* ou *sens* est ainsi renouvelée et d'ailleurs redoublée (v. 3 et v. 8 : même expression *son sens esprendre*).

À ces doublets s'ajoutent des jeux stylistiques, en particulier à la rime, ainsi des paronomases :

*Science/conscience* 1-2, *accorder/recorder* 5-6, repris en 59-60 par les substantifs *acort/recort*, *partir/departir* 9-10, *nommee renommee* 19-20 et *renom/nom* 41-42, *pensa/pourpensa* 47-48, *tenir/maintenir* 65-66, *attendre/entendre* 67-68 et aussi, par deux fois, la rime de deux homophones de sens différents : *gent/gent* 31-32 (l'adjectif et le substantif) et *content/content* 43-44 (adj. et subst.) dans des vers ajoutés par *P* ; enfin, on signalera la rime bien connue, mais ici également propre à *P* : *mer/amer* 29-30. Aucune ne se trouve dans le ms. d'origine. Ce travail sur le mot à la rime est donc spécifique du ms. *P*.

Sur le plan de la versification, on soulignera l'usage systématique du rejet : v. 3-4, 5-6, 7-8, 9-10, 11-12, 15-16, 17-18, etc., là où *C/B* en restaient au couplet d'octosyllabe régulier. On voit donc que le principal travail de l'adaptateur de *P* porte en grande partie sur la rime et la versification, où il procède à un important jeu sur le vocabulaire.

Si l'on regarde de plus près les premiers vers, on s'aperçoit qu'ils présentent de nombreuses modifications, tant de la structure syntaxique que du vocabulaire, mais aussi, on va le voir, du sens.

– la relative substantive *qui saiges est ...doit*, présente dans tous les autres manuscrits, cède la place à une construction avec substantif non déterminé : *homme...doit*.

– le subordonnant *que* est remplacé par la structure complexe *a fin que* dont Ch. Marchello-Nizia (*Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, p. 398) constate qu'elle se développe à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et restera jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle la plus fréquente pour marquer le but.

– la construction de *oïr* avec la préposition *de* (*oez del savoir*) est remplacée par une subordination par l'interrogative indirecte *comment*. La syntaxe est généralement plus complexe : ainsi les quatre vers 5-8, qui comprenaient trois propositions, en comptent cinq (dont une finale).

– le relatif *don*, dont l'antécédent renvoyait soit à l'ensemble de la proposition, soit à « s'escience » ou à « la », est supprimé au profit d'une complétive. C'est ici que le sens est profondément modifié : car il ne s'agit plus de la réception (*teus la puisse recoillir/Don boins essamples puist issir [B venir]*), mais du projet du traducteur : *vueille accorder son sens/A bons exemples recorder*, le verbe *voloir* est repris par le ps au v. 8 : *voult en ce cas son sens expandre* (qui reprend, on l'a vu, une formule déjà utilisée et ajoute *en ce cas*, qui, on va le voir, est typique de cette nouvelle langue. Le lecteur est celui (*teus* remplacé par l'indéterminé *en*) qui comprend l'intention de celui qui écrit (*entendre/Qu'il vueille...*), l'*Alexandre* nommé v. 7 (*C/B* v. 5), nouveau lecteur qui a été défini grâce à l'insertion de ces doublets synonymiques et à un certain nombre de modifications dues à l'évolution des sens.

Je vais donc m'intéresser à ce lexique, en particulier quand il diverge de celui des mss *C/B*, et aux sens que l'on peut retenir dans le glossaire de cette réécriture, en se reportant aux définitions du *DMF* et en les comparant à celles du Godefroy :

*Science/conscience* : pour *science*, qui remplace l'ancien mot *sapience*, faut-il réactiver le sens de « ensemble structuré de connaissances dans un domaine déterminé » *DMF* II, soit IIA : « ensemble des connaissances scientifiques », ou plutôt, à cause de la rime, préférer le sens d'« intelligence des choses, capacité de les discerner et de les comprendre » *DMF* IB1, d'autant que le mot est ensuite glosé par *sens* 3, 8, probablement « faculté de comprendre et de juger, raison » (*DMF* IIA1), faculté qu'il s'agit de mettre en œuvre, puisqu'il s'agit d'« accorder son sens a », verbe lui aussi ajouté par *P*. La construction correspond à *DMF* IIIA « accorder qqc/qqn à qqn », mais les sens proposés ne conviennent pas bien au passage, où il semble proche de « employer, utiliser ». L'emploi d'*acorder* est peut-être ici lié au jeu étymologique *acorder/recorder*,

de même qu'aux vers 19-20 *fut nommee*, qui remplace l'ancienne construction *avoir non* (*Rome si avoit non la mestre* 15), appelle la rime *nommee/renommee* (absente de *C/B*).

Quant à *conscience*, on trouve *bon(n)e conscience* dans des textes du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècles (*Renart*, Thibaut de Champagne), dans le sens de « connaissance intérieure que chacun a de ce qui est bien et de ce qui est mal ». Il semble qu'ici le sens soit plus proche de celui de *DMF C2* : « la conscience morale en tant que sentiment de la responsabilité », et p. ext. « disposition d'esprit, attention portée à ce que l'on fait ou doit faire », ce qui va tout à fait avec le verbe *devoir*, au début du vers suivant. Le tableau que donnent les premiers vers de celui qui va être ensuite identifié comme *Alixandre* (« ouyés donc comment... » 7) est celui d'un homme qui possède à la fois intelligence des choses et sentiment d'un devoir à accomplir dans la diffusion de ce *sens*, mot qui a remplacé *savoir* (*BC* 5), moins donc la « connaissance » que la « faculté de comprendre le monde », « l'intelligence » (*DMF IIA2*), « compréhension » qu'il faut transmettre à son public. Ce dernier est d'ailleurs lui aussi nettement précisé : *as autres soit amanteüz* est développé en trois vers (10-12 : *por departir/A ceuls qui apres lui seront/Et qui a honneur penseront*). *Amentevoir* est supprimé (même si la notion de *memoire* est conservée dans la rime habituelle *memoire/histoire* 15-16).

Comme l'*Alixandre* de *C/B*, celui-ci se défend d'être *saige de clergie* (9), donc d'avoir fait des études, mais il y ajoute *ne maistre en theologie*, dont on signalera la graphie étymologique. Si on peut y voir le goût du doublet déjà signalé, il faut signaler que le mot apparaît *ca* 1240 (*FEW* t. 13, 1, 304a) ; les termes de clergie et de théologie (« étude des questions religieuses fondées sur l'Écriture ») sont proches, même si le second terme à la fois restreint le champ et suppose des études plus poussées ; il fonctionne donc comme un *a fortiori* par rapport à *clergie*, de même que *maistre*, qui suppose un cursus universitaire, est plus précis que *saiges*.

Comme *sapience* et *amentevoir* d'autres mots disparaissent, ressentis comme vieilliss : c'est particulièrement vrai du verbe *issir* qui est supprimé dans les trois occurrences où il apparaissait dans *C/B* : à l'infinitif v. 4 *Don boins essanples puise issir*, en emploi absolu, et au ppassé, v. 7 : *del siegle issuz* et v. 21-22 : *a grant essil et par fort guerre/Estoient issu de lor terre*, en emploi prépositionnel. Dans le premier cas, on a vu que c'était le couple *acorder/recorder* et la thématique de la mémoire qui apparaissait. Dans le second cas, l'euphémisme pour « mourir » remplace *issir* par *partir* et par le mot même de *mort* : « ainz que mort le fesist partir/De ce siecle ». C'est donc à l'entrée *partir* (*partir de*) que l'on relèvera l'occurrence, avec le sens « s'éloigner de, quitter ». On aura noté ici aussi la rime *partir/departir*.

Enfin, l'idée de « sortir, s'éloigner » de Troie est remplacée par celle (plus positive) d'aborder sur la terre du futur royaume. Notons qu'on peut sans doute conserver ici le sens d'« aborder » pour *arriver*, même si le sens moderne est probable dans l'occurrence du vers 93 : *Quant a Rome arriva Remus*. Pourtant, le verbe *issir* est encore bien attesté dans le *DMF* au propre et au figuré.

La première mention de Rome et Athènes substitue au v. 13 aux deux adjectifs *riches et granz* le groupe nominal *grandes richetez*. Ce dernier mot est ancien (*Roman d'Alexandre, Couronnement Louis* 807) et son sens est probablement ici « richesse » plutôt que « puissance ». La description de Rome reprend en la modifiant la rime *mestre/irestre* des v. 15-16 de *CB* : *maistre* adj. fém. épïcène est remplacé par le féminin *maistresse* et l'expression *fist irestre*, où le verbe est sans doute perçu comme vieilli, est remplacée par *mist a destresse*. *Irestre* est cependant encore présent dans le *DMF* (I. empl. tr. « mettre en colère, courroucer »), comme dans le Godefroy (607, III), emploi moins fréquent que celui du pronominal.

La chute de Troie est décrite par l'ajout du terme *desconfiture* 25, terme qu'emploie le *Roman d'Éneas* 3800, précisément pour décrire cette chute. Le sens, bien attesté, est celui de « défaite, déroute, anéantissement ». Il n'y a rien jusque là de très nouveau.

En revanche, la rime *desconfiture/aventure* introduit une expression absente de *CB* : *par cas d'aventure* 26.

*Cas* est le **cas1** du *DMF* venant de *casus*, employé dans son sens B : « ce qui arrive ou peut arriver, circonstances ». Deux expressions sont à faire figurer dans le glossaire :

– l'expression *cas d'aventure*, avec la variante *de fortune*, est bien attestée : *DMF* B1 *cas d'aventure* : « hasard, événement imprévu heureux ou malheureux » ; il est donc proche de l'ancien *par aventure*, « par hasard » ; *par cas d'aventure* est glosé « par hasard » ou « par malchance » (selon le contexte). Chassés de Troie *par grant desconfiture*, les deux hommes abordent « par hasard » dans cette terre, poussés par un vent « merveilleux et amer ». Ce dernier mot, outre la rime déjà signalée avec *mer*, a ici l'idée signalée en *DMF* II A : « idée de rudesse », qui fait doublet avec *merveilleux* = « terrible, violent », la nouveauté semblant être l'association avec le mot *vent* dont les dictionnaires ne donnent pas d'autres exemples.

– autre ajout, au v. 8, l'expression *en ce cas* remplace la structure *por ce...que* de *B/C* (6-8) : *en ce cas* se trouve dans le *DMF* avec le sens « dans de telles circonstances ».

À deux reprises, le texte transforme assez profondément la description des motivations des deux personnages : tout d'abord v. 24-39, autour de la construction de la ville de Rome, et aux v. 45-46, à propos du conflit qui s'élève entre les deux frères.

31-32 reprend 25 avec le même principe d'amplification : *biaus et gent* est remplacé par le seul *gent* (= beau), mais là encore, l'adaptateur sacrifie à la rime *gent/gent* déjà signalée.

Comme pour *issir/issuz*, *essaucier* du v. 28 (*an mainte guise l'essaucierent*) disparaît ; le seul mot *essaucier* dans le *DMF* signifie « petit récipient dans lequel on met la sauce », ce qui n'a évidemment rien à voir. *Essaucierent* [*exaltare*] est donc remplacé par *avancerent* [*abantiare*] : *que diligemment avancerent* 34 ; pour ce verbe employé transitivement, au sens II. C 3a du *DMF* : « hâter qqc, en accélérer la réalisation, l'exécution », le sens est proche de celui porté par *essaucier* en AF. Ce sens d'*avancer* est attesté par le Godefroy, 246 col .II : *avancier* [la construction] d'une église, *Miracle* de Gautier de Coincy, ms de Soissons, f<sup>o</sup> 165 a, puis dans un texte de 1491. L'adverbe *diligemment* doit être perçu comme renforçant cette idée d'accélération [A3 « promptement, rapidement »] et remplace le plus vague *en mainte guise*. Les occurrences de cet adverbe dans le Godefroy remontent à la 2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

*Asise et fondée*, que l'on retrouve dans *B/C* une seconde fois pour la fondation de Reims 61, est remplacé par *pourtraite et fondée*. Les termes de *B/C* étaient proches du doublet synonymique. Quel sens donner à la variante *pourtraite* ? Il semble que ce puisse être le *DMFIA* : « tracer », que l'on retrouve dans le Godefroy « représenter... faire le plan de ». Les trois participes donnent ainsi les étapes de la construction de la ville : le projet (*pourtraite*), la fondation et l'élévation des murs (35-36). À *pourtraite* semble d'ailleurs renvoyer un autre ajout de *P*, *compasé* 37. Dérivé de *compas* et de *pas*, c'est un terme qui renvoie à la mesure : il signifie au sens propre « mesurer », mais on peut activer ici le sens B : sens anal. 1 « Former, composer qqc de façon régulière, mesurée, harmonieuse, comme au compas » et plus particulièrement le sens de « construire qch avec des proportions régulières », bien attesté par le *DMF* (dans la *Cité des dames* de Ch. De Pizan, ca. 1404-1407). C'est donc un mot du vocabulaire architectural.

Dans le passage suivant, le terme *guerredon* a disparu également, au prix d'une assez grande modification du passage, en particulier les v. 33-38, qui ne sont pas toujours clairs dans le texte d'origine, surtout le v. 35 *andui li mistrent an lor nom* qui ne dit pas clairement lequel des deux frères a donné son nom à la ville ; au lieu du vague *li uns en ot mal guerredon*, *P* explicite le rapport entre les frères : les vers 41-46 séparent clairement Rémus et Romulus : *de Romulus ot propre nom* (avec la rime déjà citée (*renom/nom*, qui est donc une création de *P*) et le jeu de mots à la rime des deux vers suivants : *Remus n'en fut pas bien content/Dont depuis y ot grant content* (c'est-à-dire

« rivalité »), où sont utilisées les deux entrées **content1**, subst. masc. (A « querelle, dispute, débat, contestation ») et **content2**, adj. « qui se satisfait de qqc », constituant deux entrées différentes du glossaire).

Enfin, l'ajout des vers 45-46 introduit par avance (*dont depuis ot grant content*) les termes *envie* et *convoitise* (ou *couvoitise*), avant le passage des vers 148-160 où ils expliquent le geste de Romulus et où ils sont présents dans tous les mss (y compris celui de la version brève de Tours), *couvoitise* étant en alternance avec *mauvestiez*. En l'absence de texte de base, on ne peut savoir si *En son secret* remplace un plus ancien *a conseil*.

Les ajouts les plus nombreux concernent le vocabulaire qui se rapporte aux domaines politique, militaire et juridique : outre le mot *cas*, même s'il n'a pas ici le sens juridique, on relèvera les expressions *a cause de droit* 54 (qui remplace *qu'il donassent chascun son droit* 51) et *ordonnance* 58. Les occurrences de ce terme dans le Godefroy le font remonter au plus tôt à une pièce d'archives de 1287, au sens de « décision ». Il est très employé par les historiens, en particulier Froissart avec des sens variés (« impôt », « situation politique », « gouvernement », « délibération », etc.). Dans l'occurrence *ordonnance qui depart pluseurs contens, les mist d'accort* 58-59, il semble qu'il faille activer le sens C1 du DMF : « ce qui est prescrit par des personnes ayant autorité, d'où volonté, décision d'une autorité », décision qui met de l'ordre dans les *contents*, au sens de « sujets de querelle » (DMF C1, sens métonymique).

On y ajoutera *remission* en 113 : *sans aucune remission*, qui est un ajout au serment de Romulus et qui a le sens juridique donné par DMF C1 : « Remise de peine, grâce accordée à un coupable », terme dont le Godefroy donne peu d'exemples et seulement dans un texte du XVI<sup>e</sup> pour le sens juridique de « grâce » (lettre de rémission). Le terme est visiblement très employé en MF avec des sens multiples (A. « Amoindrissement ». B. « Action de remettre à plus tard » et donc C., qui est le plus largement employé, dans les domaines juridique et religieux : « grâce, pardon »).

D'autres modifications concernent l'évolution du système politique :

– *chasez B/C* 40, qui fait d'abord du royaume un fief (ce qui rappelle la querelle des frères thébains pour l'*enor*, motif bien présent en particulier dans le ms. de la version brève) est remplacé par *coronnés* 52, ce qui correspond à une évolution de la langue mais aussi de la conception du pouvoir royal qui est moins lié à la terre qu'à ce signe que constitue la couronne.

– *possessant* remplace le simple verbe *avoir* : *Por c'ot la terre Romulus*. L'emploi du terme est intéressant car le DMF n'en donne qu'une occurrence dans les chartes et coutumes (*Drap*.



*Valenc.* E, 1344, 267), au sens de « possesseur ». Ce serait donc un des premiers emplois dans un texte littéraire. Le *FEW* donne *possessor*. Deux vers plus loin, on note *maintenir* appelé par *tenir*. Le passage installe un réseau lexical : *seigneurs/seigneurie*, *tenir/maintenir*. « Maintenir la terre » est d'un emploi ancien (*Brut*), mais ici *maintenir* est en emploi transitif avec un complément animé : *tenir et maintenir Rommains*, c'est-à-dire « assurer [leur] stabilité », « protéger, soutenir, défendre » ; il s'agit donc de « gouverner les Romains » et de « les défendre ».

– *par puissance* 80 : la locution est attestée au sens de « par la force des armes », sous la forme *par puissance d'armes* [1421-30] ou simplement *par puissance* [1415] ; le sens de « force armée » est également attesté par Godefroy (446, III). La valeur militaire est confortée par les vers suivants comme *toute la terre entour conquist* 82.

– autre terme à relever, produit par la rime avec *seigneurs*, le mot *enseigneurs* 64. Ce terme est relevé quatre fois dans le *DMF* : on le trouve dans un contexte militaire : *enseigneur du champ* (« instructeur militaire ») [1380, *Histoire romaine* de Végèce], mais aussi dans un emploi proche de celui du texte avec un complément abstrait : *enseigneur de bien* (« personne qui montre une conduite vertueuse ») [Mir. de st Sev. 1362, 199] ; les deux autres occurrences [La Vigne 1496, 150 et CNN c. 1456-57, 469] désignent « celui qui est en mesure d'apprendre qqc à qqn », « celui qui transmet un savoir ». L'occurrence désigne donc « celui qui peut enseigner le bien et l'honneur ». Cela dit, la rime paraît être plutôt une cheville, provoquée par le goût du jeu phonique en *seigneurs* et *enseigneurs*.

– enfin, on signalera le qualificatif appliqué à Rémus au v. 86 *courtois et humain* au sens B1 du *DMF* : « Qui est affable, aimable, courtois », ce qui fait bien d'*humain* le doublet synonymique de *courtois*. Les occurrences que donne le *DMF* datent de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Godefroy signale peu d'occurrences plus tardives : *vivre en humain* (début du XV<sup>e</sup> siècle), à côté de *humain* au sens « de l'homme » (comme dans *humaine nature ou ennemi humain* = le diable, ennemi de l'homme), également attestés par le *DMF*. Le sens moral et social semble donc caractéristique du moyen français.

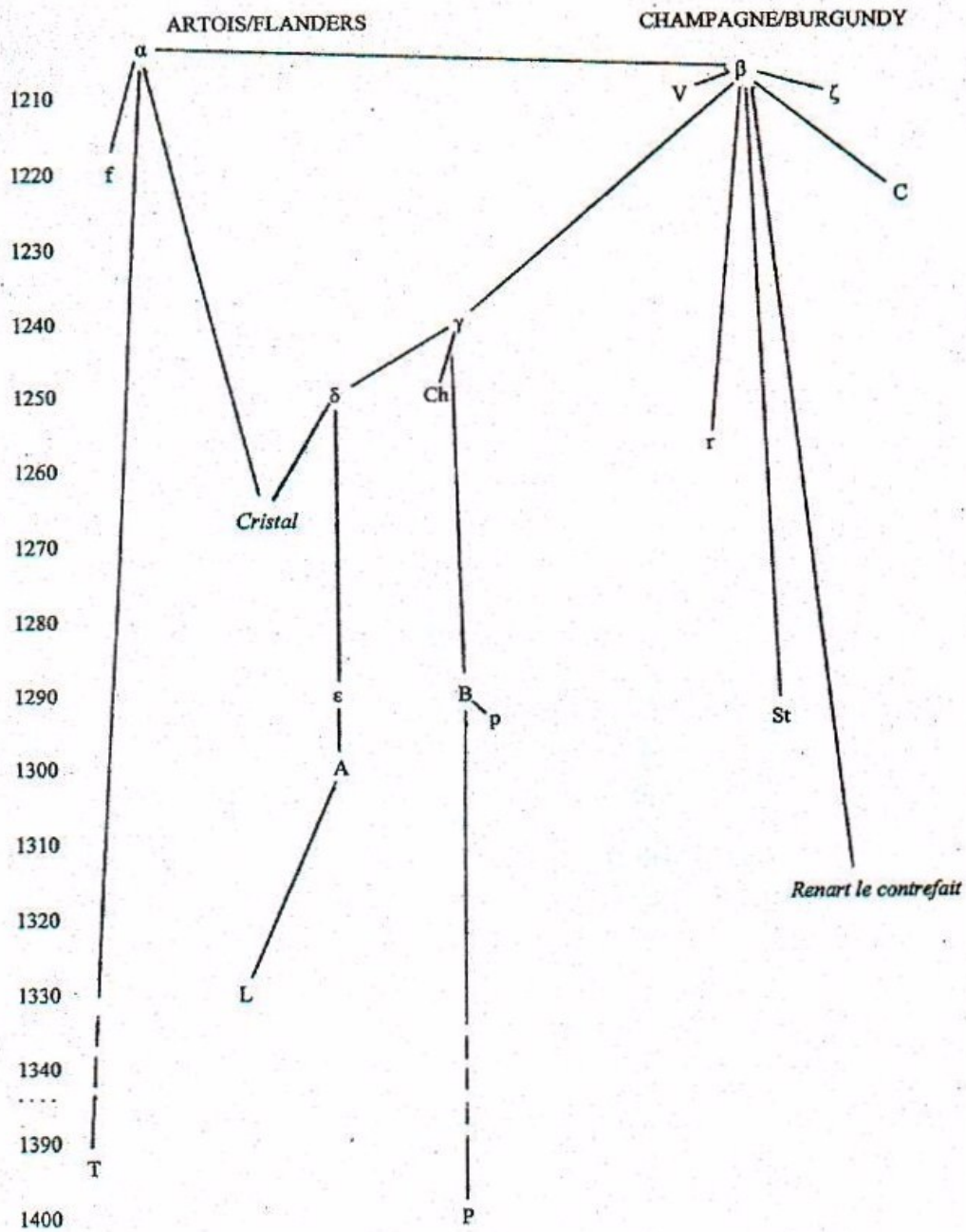
Pour conclure cette comparaison partielle et ce parcours dans deux manuscrits, on soulignera combien *P* présente une volonté de réécriture, du moins dans ce morceau privilégié que constitue le prologue. En glosant et en développant le texte donné par le ms. *B*, il présente un jeu morphologique systématique, en particulier à la rime et on peut retenir pour le glossaire de ce passage un nombre important de mots qui traduisent soit une modernisation du lexique (remplacement d'un mot perçu comme ancien), soit un renchérissement, en particulier dans les

domaines politique et juridique. Il semble enfin qu'un certain nombre d'occurrences présentent sinon le premier emploi du mot, du moins des sens spécifiques au moyen français et peut-être pour certains l'une des premières occurrences dans un texte littéraire.

**Marie-Madeleine Castellani**  
**Université Charles-de-Gaulle Lille 3 - ALITHILA**

# Stemma de la version longue du roman d'*Athis et Prophilias*

## The Crusade as Context



Bibl. Nat. f. fr. 794 (C).

f. 100<sup>o</sup> Qui saiges est de sapience,  
Bien doit espandre s'escience,  
Que tous la puisse recoillir,  
Don boins essamples puisse issir.

5 Ôez del savoir Alixandre,  
Qui por ce fist ses vers espandre,  
Quant il sera del siegle issuz,  
Qu'as autres soit amantüz.

Ne fu pas saiges de clergie,  
Mes des auctors öi la vie;  
Mout retint bien an son memoire.

10 Ci nos reconte d'une estoire,  
De .ii. citez riches et grantz,  
Qui mout par estoient puissanz.

15 Rome si avoit non la mestre,  
Qui mainte terre fist irestre.

Mout par est grant chose de Rome.  
Premiers la fonderent dui home

De ces qui de Troye eschaperent,  
Qui an cel päis ariverent.

20 A grant essil et par fort guerre  
Estoient issu de lor terre;  
Iluec les amena uns vanz.

Li päis fu et bians et genz;

8 fust — 12 dun — 21 Le pais traveuent bel 7 genz.

Var. 1 saiges *alle übrigen Hss.* — 2 sa semöche *BL* — 3 la doie recoellir *B* — 4 puist venir *ABL* — 6 uoelt son san e. *SLP* — 8 remöteus *AL* — 10 nauoit *A* — 11 b. lono sa memore *BL*; ml't mostra selono sa m. *A* — 12 Si *BL* — 14 Q' p e. si poissans *A* — 15 R. ert apelee la m. *A*; R. auoit en droit non la m. *B*; R. p estoit la pl<sup>is</sup> m. *LS* — 16 maint home a fait i. *B* — 17 fu *AB* — 18 bastirent *BLSt* — 19 Q' deuers troijes seüperent *A* — 20 Et en *AS* — 21 et a grant g. *AB*, et pour grä g. *St*.

Hilka, Athis et Propyliaa I.

1

25 Mout le virent a lor talant,  
Si l'aamerent mout formant.  
Une cité i comancierent,  
An mainte guise l'essaucierent.

30 Et quant el fu antor muree,  
Donc se porpansent li dui home,  
Com avra non. Li uns dit: «Rome!»  
Rome li mist non Romulus,  
Et il et ses frere Remus;

35 Andui li mistrent an lor non.  
Li uns en ot mal guerredon.

f. 100<sup>o</sup> Li dui frere sont anpensö  
Qui sera rois de la cité.  
Romulus ot non li ainz nez,

40 De Rome volt estre chazez;  
Et li deu li mostrent briemant  
Qu'il an soit sire sanz contant.  
A icel jor costume estoit  
Que quant une terre eschöoit

45 Et il n'avoit sor aus seignor  
Qui maintenir pöist l'enor,  
Qu'il aloient a jugemant,  
Li queus avroit le tenemant.

50 Ilueques lor deus depröoient  
Qu'il donassent chascun son droit;  
Et cil qui plus oisiaus verroit,  
A icelui seroit la terre,

25 Biau le u. — 34 freres — 42 sires — 45 nauoient.

Var. 25-26 *fehlen L* — 26 durömät *A* — 30 7 il lorent entor m. *A*; Et environ fu bien m. *B*; Et elle fu entor m. *LPS* — 31 Dont porpenserent *BSt* — 37 ont ampense *L*; orent en p. *B*; *statt* 37-38 *gibt St*: Li dui frere öt lor sorz geteis — 39-40 *fehlen A* — 41 lor dire br. *A* — 42 q' sera sires *A*; Q' auoir le doit quitement *B* — 43 tans *AS* — 44 quit a rome rics escaoit *ABLS* — 45 Q' il nauoit *B* — 53 A celui escarroit *A*; A celui si estoit *LSt*.

Ne autres ne l'an feroit guerre.

55 Remus choisi des oisiaus huit  
Et Romulus .xii., ce ouit;  
Por q'ot la terre Romulus,  
Qui des oisiaus choisi le plus.

60 Une cité fist par puissance.  
Quant il l'ot asise et fondee,  
An son non l'a Reins apelee.

Tote la terre antor conquist  
Et ses comandemanz i fist;

65 Tot le päis en sa main ot.  
Iluec estut tant con lui plot.

A Reins estut Remus lonc tans,  
Tant qu'il li vint en son porpans  
Que il iroit Rome vöoir

70 Et Romulus, qu'il vost savoir,  
Comant il maintenoit sa terre,  
S'il l'avoit en peis ou an guerre.

A Rome an est venuz Remus;  
Grant joie an meinne Romulus.

75 Li citeien de la cité  
En ont grant joie demené.

Ja estoit Rome de grant gent  
Formant pueplee espesemant;  
Encor erent li mur mout bas

80 Antor la vile par compas.

106<sup>o</sup>

57 p ce ot — 67 Rais — 80 a compas.

Var. 54 7 lautre en couöroit soffre *A*; 7 lautre cöuenroit conquerre *B*; 7 lautre sen iroit qquerre *L*; Et lautre iroit ailleurs qquerre *P*; Et lautre en esteuoit sosferre *St* — 60 sans dotöce *St* — 62 rains *alle Hss. außer* rains *St* — 64 en f. *BL* — 67-68 e. lonc. t. romus | Tant ke de ce auises fu *B* — 70 ueut *alle Hss.* — 72 Et se il i auoit pais ou g. *BSt*; Se il au. ou pais ou g. *L*; Se il la ou pais ou g. *A* — 74 li fist rom. *St* — 75-76 *fehlen St* — 77 En r. auoit ja ml't de gent *A*; Lai e. r. ml't de g. *L*; Ja e. de ml't riche gent *St* — 78 Rome p. e. *St* — 80 uile nest pas gas *St*



P hat folgenden Anfang der Dichtung:

f. 1<sup>a</sup> **H**omme bien fondé en science,  
 Garni de bonne conscience,  
 Doit son sens semer et espandre  
 A fin tele qu'en puist entendre  
 5 Qu'il vueille son sens accorder  
 A bons exemples recorder.  
 Ouyés donc comment Alixandre  
 Voult en ce cas son sens espandre,  
 Ains que mort le fesist partir  
 10 De ce siecle, pour departir  
 A ceulx qui après lui seront  
 Et qui a honneur penseront.  
 Ne fut pas saige de clergie  
 Ne maistre en theologie;  
 15 Mais des auteurs ot en memoire  
 La vie et tant que d'une histoire  
 Raconte yci de deux citez,  
 Pleines de grandes richetez,  
 Dont l'une fut Romme nommee,  
 20 Qui fut de tele renommee  
 Que d'autres citez fut maistresse  
 Et plusieurs en mist a destresse.  
**M**oult par est grant chose de  
 Romme.  
 Premiers la fonderent .ii. homme  
 25 Qui de la grant desconfiture  
 f. 1<sup>b</sup> De Troye, par cas d'aventure,  
 Par grant exil et par grant guerre  
 Ariverent en celle terre,  
 Et les y amena par mer  
 30 Ung vent merueilleux et amer.  
 Moult leur sambla le pàys gent  
 Et assez bien peuplé de gent:  
 Une cité y commencerent  
 Que diligemment avencerent.  
 35 Quant l'orent pourtraite et fondee  
 Et elle fut entour muree,  
 Li duy frere qui compasé  
 L'avoient, se sont appensé  
 Quel nonq elle avroit. L'un dist:  
 «Romme!»  
 40 Ainsi la nommerent duy homme.

**R**omme, qui est de grant renom,  
 De Romulus ot propre nom.  
 Remus n'en fut pas bien content,  
 Dont depuiz y ot grant content  
 45 Par envie et par convoitise  
 Qui maint cuer esprent et atise,  
 Car chascun des freres pensa  
 En son secret et pourpensa  
 Que de la terre seroit roy,  
 50 Pour la tenir en grant aroy.  
 Romulus estoit li ainsnés,  
 Si en voult estre coronnés  
 Et que son nom li demonstroit  
 Qu'il avroit a cause de droit  
 55 La seignorie des Rommains.  
 Et Remus n'en pensoit pas maius  
 Qui s'y atendoit d'aultre part;  
 Mais ordonnance qui depart  
 Pluseurs contens, les mist d'acort,  
 60 Si com j'en feray le recort.  
**I**l estoit coustume a ce tans,  
 Selon ce que j'en sui sentans,  
 Que c'ilz estoient .ii. seigneurs,  
 De bien et d'onneur enseigneurs,  
 65 Qui voulsissent Rommains tenir  
 f. 1<sup>b</sup> Par seignorie et maintenir,  
 Il leur en convenoit attendre  
 Jugement tel que cy entendre  
 On le peuest: Sur ung mont monterent  
 70 Et la endroit leurs dieux prierent  
 Qu'il donnast a chascun son droit;  
 Et cil qui plus d'oyseaux verroit,  
 A icellui seroit la terre,  
 Et l'aultre iroit ailleurs conquerre.  
 75 **R**emus choisi des oyseaux huit,  
 Ou il n'ot guere de deduit,  
 Et Romulus .xii., pour tant  
 I fut de la terre possessant.  
 Lors arriva Remus en France  
 80 Et fonder y fist par puissance  
 Une cité. Quant l'ot fondee,  
 De son nom fut Reins appellee.

Toute la terre entour conquist  
 Et grant seignorie y aquist.  
 85 Tout le pàys ot en sa main,  
 — Moult estoit courtois et humain —  
 Et le maintint paisiblement.  
 Quant Remus y ot longuemant  
 Sejourné, il ly print vouloir  
 90 D'aler a Romme pour savoir  
 Se Romulus tenoit sa terre  
 Ou paisiblement ou en guerre.  
**Q**uant a Romme arriva Remus,  
 Tresgrant joie en fist Romulus.  
 95 Aussi firent tuit li baron  
 De la cité pour son renom.  
 Ja estoit Romme grandement  
 Pueplee et garnie de gent.  
 Li mur ordonné par compas  
 100 De la cité n'estoient pas  
 Guerres haulcié a celui tens.  
 De ce fut Romulus sentens,  
 Qu'a ceulx de la noble cité  
 N'agreoit pas dont par fierté.  
 105 Romulus jura ung serement,  
 f. 1<sup>b</sup> Qui s'entretint sèurement,  
 Et dist pour mieulx mettre a sèur  
 Ceulx de la cité: «Se li mur  
 Qui sont commenciez sont trop bas,  
 110 Pour en eschever tous de bas,  
 Je jure et di: qui tressauldra  
 Les murs, que la teste perdra  
 Sanz aucune remission.  
 Ytele est mon intention.»  
 115 Ung jour s'ailloit esbanoier  
 Remus avec ung chevalier  
 Entour les murs de la cité,  
 Qui pas n'estoit hault levé.  
 Les murs aloient devisant  
 120 Et la façon en deduisant.  
 Remus dist ung mot de folie

Qui lui estoit ou cuer saillie:  
 «Que valent murs, s'ilz ne sont haultz  
 Tant qu'ilz puissent souffrir assaultz?  
 125 Ilz sont trop bas desur la terre,  
 Ne pourroient endurer guerre.»  
**R**emus ne sot riens du serement  
 Avoit juré, que qui sauldroit  
 130 Les murs que la teste perdroit,  
 Si dist que les murs sauldroit bien  
 Sanz y atouchier nulle rien.  
 Le chevalier dist sanz envie:  
 «Je ne croy pas qu'en ceste vie  
 135 Ait homme qui les peust saillir  
 Et lui deust on le chief tollir.»  
 Quant Remus l'ot, s'est deffulé,  
 Puis lui dist: «Or me resgardés!»  
 Celle part vint tous eslaissés,  
 140 Oultre le mur sailli joins piés,  
 Qui avoit deux toises de lé.  
 D'aultre part sailli ens ou pré.  
 Et quant ot ceste chose faite,  
 Par my Romme fut tost retraite.  
 f. 2<sup>a</sup> 145 Et quant Romulus entendit  
 Comment Remus ot tressailli  
 Les murs, plein fut de felonnie.  
 Sur Remus, son frere, ot envie,  
 Paour a qu'il ne claint sa terre  
 150 Et que il ne lui face guerre.  
 Les dieux jura moult fierement  
 Qu'il l'occirra sanz jugement  
 Ne ne veult pas ses lois faulser  
 Ne son serement trespasser.  
 155 Aspre justice avoit apprise:  
 De son frere a la teste prise.  
 Lors commença la felonnie,  
 La convoitise et symonie,  
 Qui jamaiz de Romme n'ytra  
 160 Tant com li mur entour dura.

Darauf deckt sich der Wortlaut im allgemeinen mit den übrigen  
 Hss., nur daß moderne Formen gebraucht werden, denen sich mitunter  
 auch der Reim fügen muß.